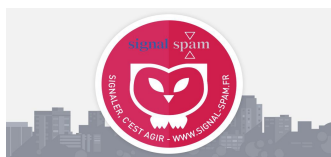


**CONSEILS ESSENTIELS :**

- ne répondez **JAMAIS** à un message vous demandant votre numéro de carte bancaire ou une copie de vos pièces d'identité
- ne cliquez **JAMAIS** sur un lien proposé dans un mail ou un SMS : saisissez l'adresse du site officiel que vous aurez recherché par vous-même
- vérifiez **TOUJOURS** l'adresse de l'expéditeur d'un message avant de l'ouvrir : affichez les détails afin de voir l'adresse mail complète ou le numéro de téléphone en entier (avec l'indicatif du pays)
- renseignez et confirmez votre numéro de téléphone portable sur votre espace personnel pour en protéger l'accès avec la double authentification (2FA).

**Combattez** les arnaques en les signalant sur la plate-forme correspondante :



Spam par mail : **Signal-Spam**

Les signalements effectués permettent d'identifier et d'agir contre les " spammeurs " au niveau national, en partenariat avec les professionnels de l'internet et les autorités publiques compétentes.

[www.signal-spam.fr](http://www.signal-spam.fr)



Spam par SMS : **33700**

Fondée par les opérateurs, c'est la plate-forme de signalement et de lutte contre les spams vocaux et SMS qui permet de bloquer les appels indésirables ou émis à des fins publicitaires.

[www.33700.fr](http://www.33700.fr)



Signaler un professionnel : **SignalConso**

C'est la plate-forme internet de la **DGCCRF (Répression des Fraudes)** qui recueille les signalements des consommateurs à l'égard des professionnels avec pour objectif de régler les litiges.

<https://signal.conso.gouv.fr>



Fraude à la carte bancaire : **Perceval**

Ce service permet de signaler une fraude à la carte bancaire, démarche en ligne via France Connect si vous êtes toujours en possession de votre carte bancaire et pas à l'origine des achats.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R46526>



Escroquerie sur Internet : **Thesee**

Victime ou témoin d'arnaques sur internet, cette plate-forme de signalement et de dépôt de plainte permet de lutter contre les piratages, escroqueries et autres chantages.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N31138>



Contenus illicites sur Internet : **Pharos**

Si vous êtes témoin ou victime d'une infraction : violence, menace ou apologie du terrorisme, injure ou diffamation, incitation à la haine ou discrimination, atteintes aux mineurs,... Signalez-le !

<https://www.internet-signalement.gouv.fr/PharosS1>

Assistance : **Cybermalveillance.gouv.fr**

Si vous pensez être victime d'un acte de cybermalveillance, la plate-forme en ligne est là pour vous accompagner : diagnostic, mise en relation avec des spécialistes, conseils pratiques.

<https://www.cybermalveillance.gouv.fr>